

N/REF : 25/04/2024 10H40 C:263248 I:30024

V/Appel du Jeudi 25/04/2024 a 10H40

SDC 'Les Aiguinards'
C/O CITYA AUDRAS ET DELAUNOIS
24 PLACE GRENETTE
38000 GRENOBLE

V/REF.IMM. 001241

IMMEUBLE : LES AIGUINARDS
41/49/51/53/59/63 AIGUINARDS
38240 MEYLAN

St Martin-H, le 03 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 41 A MME ROL 0637612218 SDUR APPEL D UN MENBRE DU SYNDIC
0621416242

MOTIF : REMONTER D EAU DANS LA DOUCHE AU 1ER ETAGE DESSOUS MAGAZIN

Donneur d'ordre : Mme J. MARTINEZ

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 25/04/2024 A 16H00
LORS DE L'INTERVENTION NOUS AVONS EFFECTUÉ LA VÉRIFICATION DES
HORIZONTALES DANS LE VIDE SANITAIRE DE LA POISSONNERIE RAS PAS PU AVOIR
ACCES AU LOGEMENT PREMIER ÉTAGE DE LA MONTÉE 41 A.
LE POISSONNIER DIT QU IL FAUD DEBOUCHE LA CANALISATION VIDE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 26/04/24 a 09H42 M. H. MARCHISIO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90

TOTAL H.T.	176,90
T.V.A. a 10,00%	17,69
TOTAL T.T.C.En EURO	194,59

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN